

L'HÉBERGEMENT À LONG TERME EN MAISON DE REPOS - 1

– UN CHOIX DÉLICAT POUR LES PROCHES DES PERSONNES DÉSORIENTÉES –

Accompagner un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée est un parcours sinueux, ponctué de choix à effectuer et de décisions à prendre. La question de l'hébergement à long terme en maison de repos et de soins peut se poser à un moment donné. Cette question engendre beaucoup d'émotions et la réponse est souvent un refus catégorique.

Diverses raisons peuvent sous-tendre le refus. Ces dernières sont souvent basées sur des croyances, préjugés ou promesses tels que :

- *« Avant les aînés vivaient sous le toit de leurs enfants, qui s'en occupaient, les hospices accueillait les vieux malades qui n'avaient pas de famille. »*
- *« Les maisons de repos et de soins sont des mouiroirs où l'on va laisser mon proche dépérir. »*
- *« La vie en institution, de par son organisation collective, ne permet pas le maintien des habitudes de vie, du rythme, de l'indépendance de la personne »*
- *« Je me suis toujours juré de ne pas placer mon parent en Maison de Repos. »*
- *« Je ne souhaiterais pas terminer mes jours en maison de repos et soins. »*
- *« Les maisons de repos n'ont pas de personnel en suffisance, ni suffisamment formé pour répondre aux besoins. Mon proche a besoin de présence et d'accompagnement. »*
- *« La vie en famille est plus stimulante que la vie en hébergement pour la personne désorientée et la stimulation a un effet positif sur l'évolution de la maladie. »*
- *« Il est illégal d'héberger une personne désorientée contre sa volonté, seule une décision judiciaire pourrait l'y contraindre. »*
- *« La vie en Maison de Repos coûte plus cher à la société que la vie à la maison »*

En lisant ces arguments, nous pouvons dès lors imaginer les sentiments qui habitent les proches lorsque l'hébergement en maison de repos et de soins devient indispensable : déchirement, culpabilité, tristesse...

Or, avec l'évolution de la maladie, la plupart des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vont être hébergées, un jour ou l'autre, en maison de repos et soins.

Alors, que faire pour diminuer l'attitude négative envers cette réalité et réussir une approche plus pragmatique et moins émotionnelle ?

La décision d'un hébergement à long terme doit se faire sur base d'une réflexion individuelle avec des éléments propres à chacun : autonomie, ressources...

Idéalement, la personne désorientée devrait elle-même prendre cette décision. Or, souvent, elle sous-estime l'ampleur de ses troubles et ses capacités de jugement sont atteintes. Dans la majorité des cas, ce sont donc les proches qui prennent la décision, parfois aidés ou influencés par le médecin et les professionnels de la santé encadrant la personne malade¹.

¹ La Ligue Alzheimer est à votre disposition pour vous écouter et échanger sur le sujet.

Quels critères peuvent guider la décision ?

« Les besoins de la personne malade sont-ils couverts par nos ressources en tant que famille et celles des partenaires professionnels du domicile qui nous accompagnent ? »

- Besoins de la personne malade : Ceux-ci dépendent du degré d'autonomie et d'indépendance de la personne, de ses aptitudes fonctionnelles, et de son comportement actuel.
- Les ressources de la famille : Ces ressources rassemblent les ressources morales et financières, les heures de disponibilité, la proximité...
- Les ressources des professionnels : Ces ressources rassemblent les possibilités qu'offrent les services d'aide à domicile, les centres de jour et les services de court séjour.

Lorsqu'une décision d'hébergement à long terme est envisagée, ces 3 pôles devraient être consultés.

Si nous procédons ainsi, la démarche sera plus pragmatique et peut-être moins culpabilisante. Pour que cela se passe dans la plus grande sérénité possible, les 3 pôles doivent être réévalués régulièrement. Par le dialogue avec le médecin et les professionnels des services à domicile, des aides adéquates pourront être proposées et adaptées aux besoins spécifiques de chaque personne.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Fiches pratiques « L'hébergement à long terme en maison de repos et de soins » II, III et IV – La Ligue Alzheimer ASBL
- « Envisager aujourd'hui son chez-soi de demain », guide pour choisir son habitat, Senoah
- « Choix d'un lieu de vie pour les personnes atteintes de la Maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée » Senoah ASBL

SOURCE : « Le placement d'un malade Alzheimer : une décision difficile pour la famille » par Adrian Küng, Revue médicale de la Suisse Normande, 115